

S'ASSOCIER EST  
UNE FORCE !

# MON GUIDE *d'affiliation*



## Contact

Clotilde Martin, Conseillère Vie associative  
06 71 01 71 51 - piva@laligue13.fr - www.fail13.org

Vous lisez ce document parce que le chemin de votre association a croisé celui de la Ligue de l'enseignement, Fédération des Bouches-du-Rhône. Nous intervenons dans de nombreux domaines : de l'éducation au sport en passant par la solidarité, la culture ou encore le tourisme social. Nous organisons des événements, portons des actions et tous les jours rencontrons des associations, partenaires et citoyennes pour vivre et faire ensemble. Ainsi se croisent nos chemins. Mais pourquoi poursuivre ensemble en rejoignant la Fédération des Bouches-du-Rhône ?

## POURQUOI NOUS rejoindre ?

### S'ASSOCIER est une force !

En 2016, la Ligue de l'enseignement fête les 150 ans de son histoire associative exceptionnelle, faite de combats militants et de rencontres humaines. A l'origine de cette aventure, une mobilisation. Alors que la République est naissante en France, certains se lèvent pour que les électeurs deviennent avant tout des citoyens et vont alors se battre pour généraliser une instruction libre, laïque et gratuite. C'est dans ce combat que s'est fondé notre mouvement.

La Ligue de l'enseignement s'est également mobilisée pour que s'associer devienne un droit pour tous, car une association est avant tout l'espace privilégié où se tisse le lien social, où peut se construire la citoyenneté, où s'expérimente l'exercice démocratique, où se rencontrent les idées et les Hommes.



### RÉFLÉCHIR, AGIR ET GRANDIR ensemble

La ligue de l'enseignement – Fédération des Bouches-du-Rhône regroupe près de 500 associations locales affiliées qui partagent des valeurs communes telles que la laïcité, la solidarité et la citoyenneté. S'associer, c'est partager un projet de société commun, solidaire et fraternel et œuvrer à la promotion des valeurs qui fondent cette société.

Laique et indépendante, la ligue de l'enseignement – Fédération des Bouches-du-Rhône réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour réfléchir, agir et grandir ensemble à travers la mise en place de débats, de manifestations inter-associatives, d'échanges de pratiques lors de temps de formation.

# ÊTRE AFFILIÉ *c'est :*

## **PARTAGER ET FAIRE VIVRE** *des valeurs communes*



La collaboration est la base de l'animation du réseau. C'est pourquoi nous pouvons vous accompagner pour :

- **Organiser des projets inter-associatifs.**  
Exemple : Rencontre Danse, représentation de chorégraphies de styles variés par nos associations affiliées.
- **Créer des partenariats.**  
Exemple : Lis, marche et rêve, randonnée contée pour les enfants avec des associations USEP, des bénévoles Lire et faire lire ainsi que des animateurs de la Fédération.
- **Mettre en place des conférences.**  
Exemple : Débat sur le thème de la laïcité avec Pierre Tournemire.  
Le service de la vie associative est ouvert à vos propositions.

## **AVOIR ACCÈS AU POINT D'INFORMATION** *à la vie associative*



- Fonds documentaire
- Veille juridique
- Conseils sur le fonctionnement général d'une association
- Accompagnement et ingénierie de projet

## **SE FORMER** *tout au long de la vie*



Des sessions de formation sont ouvertes gratuitement aux membres des associations affiliées. Elles abordent les aspects du fonctionnement associatif : organisation statutaire, comptabilité, ressources humaines, communication etc. Une brochure est disponible sur demande.

## **ÉTENDRE** *sa communication*



- Partager des informations au sein du réseau
- Communiquer sur vos projets via notre site et page Facebook
- Envoi de la Lettre d'infos chaque mois par mail (actualités de la Fédération)

## **OBTENIR UN TARIF PRÉFÉRENTIEL** *sur le visa SACEM - SACD*



Que vous soyez organisateur occasionnel de spectacle ou qu'il s'agisse de votre activité principale, vous devez régler des droits définis par la SACEM ou la SACD. Nous vous permettons de bénéficier d'une réduction des droits d'auteur. Pour cela, vous pouvez acheter via le bon de commande un visa annuel d'un montant de 15 €. Le n° de visa est à reporter sur chaque formulaire d'autorisation auprès de la SACEM ou de la SACD.

## **ACCOMPAGNER UN JEUNE** *en service civique*



En étant affilié, votre association devient également structure d'accueil. Ainsi, vous donnez la possibilité à un jeune d'agir pour le bien commun et de servir l'intérêt général dans une mission reconnue comme une véritable expérience d'insertion professionnelle. Mission de volontariat associatif pour une durée allant de 6 à 10 mois.

## **BÉNÉFICIER DES SERVICES** *assurance APAC*




- Des conseils pour assurer votre association et vos adhérents
- Un diagnostic spécifique pour votre association
- Des contrats sur-mesure : responsabilité civile de l'association, assurance de matériels, des locaux...
- Des conseils et un suivi de votre dossier en cas de sinistre

# S'AFFILIER, mode d'emploi

L'affiliation de votre association auprès du service Affiliation / Vie associative de la Ligue de l'enseignement-Fédération des Bouches du Rhône peut s'effectuer à tout moment dans l'année.

## COMMENT s'affilier ?

- 1 Remplir les documents suivants :
  - > La demande d'affiliation complétée et signée par votre président
  - > Les statuts de votre association
  - > Le récépissé de création au Journal Officiel
  - > Le bon de commande complété, accompagné du chèque correspondant.
- 2 Envoyer le dossier à :  
Ligue de l'enseignement - Fédération des Bouches-du-Rhône,  
192 rue Horace Bertin - 13005 MARSEILLE 
- 3 Validation de votre demande par notre Conseil d'Administration, votre association sera affiliée. L'affiliation est valable de septembre à août.  
*L'année suivante, vous recevrez automatiquement un dossier de ré-affiliation pré-rempli.*



Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner efficacement dans vos démarches d'affiliation. Vous pouvez compter sur votre fédération pour tout besoin. **Bonne saison à toutes & à tous !**

Ligue de l'Enseignement - Fédération des Bouches-du-Rhône, association reconnue d'utilité publique

## Contact

**Clotilde Martin, Conseillère Vie associative**  
06 71 01 71 51 - piva@laligue13.fr - www.fail13.org